



Abandon de chantier par entreprise

Par **gerard9292**, le **09/03/2012** à **20:32**

Bonjour,
une entreprise faisant des travaux chez moi a abandonné le chantier, sans m'en aviser, et n'ayant réalisé qu'une partie des travaux (et sans me restituer mes clés)
ils ne repondent ni au telephone ni à mes emails
quels sont mes recours ?
cordialement